

Communiqué de Presse

Convention de partenariat entre le Centre Cinématographique Marocain (CCM) et l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) pour la promotion du Maroc auprès des producteurs de films étrangers

Une convention de partenariat a été signée aujourd'hui vendredi 12 mars 2021, entre le Centre Cinématographique Marocain (CCM) et l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) pour promouvoir la destination Maroc auprès des producteurs cinématographiques et audiovisuels internationaux.

Les deux parties souhaitent développer les synergies entre les deux filières afin de dynamiser l'attractivité de la destination et accueillir davantage de productions étrangères au Maroc.

En effet, le Maroc accueille le tournage de films étrangers depuis 1919 et ces films contribuent fortement à promouvoir auprès de leur audience la destination Maroc. Les productions cinématographiques étrangères jouent un rôle indéniable dans la promotion de la destination Maroc à l'international et contribuent à l'activité locale notamment dans les secteurs du cinéma, de l'hôtellerie, de la restauration, de la location de voitures, de l'artisanat et de l'aérien. Annuellement, le Centre Cinématographique Marocain soutien les productions étrangères au travers d'incitations financières avec une enveloppe qui atteint 100 millions de DH.

La convention a pour vocation de mettre en place les synergies nécessaires, entre le tourisme et la production cinématographique, afin de développer de nouvelles stratégies marketing et de dynamiser l'attractivité de la destination pour accueillir davantage de productions étrangères au Maroc.

Le développement conjoint d'une offre « Morocco, Shooting and Support », qui présente d'une part les atouts de la destination Maroc et les avantages qu'elle offre en termes d'infrastructures, d'incitations financières et de facilités administratives, et d'autre part profiter de l'expertise de l'ONMT à travers l'intégration de cette offre dans ses actions promotionnelles auprès des publics cibles, notamment via la participation aux salons et foires internationaux destinés à promouvoir les pays comme lieux de tournage ciblés.

Ce partenariat prévoit également la mise en place d'une plateforme digitale mettant en avant les atouts du Maroc, comme destination pour la production cinématographique et audiovisuelle, et permettant d'informer, renseigner et orienter les entreprises cibles avec les informations nécessaires pour introduire leurs demandes.

A noter que la convention a été conclue entre d'une part :

- Le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, représenté par son Ministre Monsieur Othman El Ferdaous ;
- Le Centre Cinématographique Marocain, représenté par son Directeur, Monsieur Mohamed Sarim El Haq Fassi Fihri ;

Et d'autre part :

- Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat du Transport Aérien, et de l'Economie Sociale, représenté par sa Ministre Madame Nadia Fettah Alaoui ;
- L'Office National Marocain du Tourisme, représenté par son Directeur Général, Monsieur Adel El Fakir.

